

déi Lénk

Nathalie Oberweis

Députée

Luxembourg, le 27 octobre 2021

Concerne: Question parlementaire relative à l'achat du logiciel Pegasus

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre d'État.

Lors d'une table ronde organisée par un média luxembourgeois anglophone le 25 octobre 2021, Monsieur le Premier ministre a notamment évoqué le scandale entourant le logiciel Pegasus de la société NSO. Dans ce contexte, il a dit: *"If other governments decided to buy this product to spy oppositions, journalists and other people... it's a scandal. It's a scandal. But it's the fact that they bought it to misuse it. To misuse it. But at the beginning, when we bought it, it was for reasons of state security"*.

Partant, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre d'État:

- 1) Est-ce que Monsieur le Premier Ministre se référerait bien au gouvernement, respectivement à l'État luxembourgeois, en utilisant la formule "we bought it" [nous l'avons acheté] ?
- 2) Dans l'affirmative, pouvez-vous préciser vos affirmations publiques en m'informant au profit de quel(s) service(s) étatique(s) le logiciel en question a été acquis, quand il a été acquis, s'il est encore utilisé par des services étatiques et quel usage en est fait?

Avec mes salutations respectueuses,

Nathalie Oberweis



Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Luxembourg, le 28 octobre 2021

Monsieur
Marc HANSEN
Ministre aux Relations avec le Parlement
LUXEMBOURG

Objet: Réponse de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État à la question parlementaire n°5154 posée le 27 octobre 2021 par l'honorable Députée Madame Nathalie OBERWEIS concernant l'achat du logiciel Pegasus.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Premier Ministre

A handwritten signature in black ink, consisting of a tall, thin vertical stroke followed by several smaller, more complex strokes.

Ministre d'État

Réponse de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État, à la question parlementaire n°5154 du 27 octobre 2021 de l'honorable Députée Madame Nathalie OBERWEIS concernant l'achat du logiciel Pegasus

L'article 8, paragraphe (1), c) de la loi modifiée du 5 juillet 2016 portant réorganisation du Service de renseignement de l'État prévoit explicitement le recours, pour le Service de renseignement de l'État (SRE), à un moyen de recherche d'interception à la source, et ce dans les strictes limites et sous le strict contrôle imposés par ladite loi.

Afin de pouvoir remplir les missions lui attribuées par ladite loi, le SRE s'est doté d'un tel moyen.

Dans le cadre de l'entretien en question, le Premier Ministre, Ministre d'État s'est référé de manière générique à l'achat d'un tel moyen dans les conditions précitées.

Pour des raisons de sécurité et afin de protéger les enquêtes, il n'est pas possible de publier des détails concernant les équipements techniques.